

La Rotonde

- LE JOURNAL INDÉPENDANT DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA -

Procès-verbal Réunion du conseil d'administration

7 novembre 2014

Présences : Mathieu Simard, Louis Jacques, Simon-Nicolas Grandmaître, Jérôme Simon, Julien Imbeau, Samuel Poulin, Véronique Laverdure & Hélène Labelle

Absents : Bruno Gélinas-Faucher, Marc-André Bonneau & Sara Ghalia

1- Ouverture

Louis propose l'ouverture de la réunion. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.

2- Élection de la secrétaire

Louis propose Hélène comme secrétaire. Julien appuie. Adopté à l'unanimité.

3- Adoption de l'ordre du jour

Louis propose l'adoption de l'ordre du jour. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.

4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre et du 23 octobre 2014

Hélène propose une modification quant à la spécification du huis clos du PV du 23 octobre. Mathieu appuie. Unanimité.

Louis propose l'adoption du procès-verbal du 23 octobre tel que modifié. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.

Louis propose l'adoption du procès-verbal du 10 octobre. Mathieu appuie. Adopté à majorité.

4- Rapport de la direction

- Embauche de la nouvelle chef web, qui se révèle efficace et proactive.
- Le nouveau compte de banque a été ouvert chez Desjardins. Nous aurons bientôt une carte débit.
- Nous avons maintenant quatre présentoirs extérieurs. Le contrat précédent de distribution est terminé.
- Il y a eu l'achat d'un ordinateur pour la directrice de production.

- Il y a eu des installations mineures au bâtiment de La Rotonde : ajout de supports à vélo et des cendriers.
- Un disque dur externe s'est brisé. Un nouveau disque dur a été acheté pour le remplacer. On magasine des possibilités d'autres équipements pour effectuer des sauvegardes informatiques; ce ne sera cependant pas avant janvier 2015.

Simon-Nicolas propose l'adoption du rapport de la rédaction en chef. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.

5- Banque

5.1 Carte de crédit.

Discussions sur les propositions disponibles pour doter La Rotonde d'une carte de crédit.

Hélène propose la résolution suivante :

« Que Jérôme Simon est autorisé à présenter à VISA DESJARDINS, une demande d'émissions de carte de crédit « VISA AFFAIRES DESJARDINS » pour une limite de 10 000\$ au nom de la corporation ci-haut.

Que Jérôme Simon est autorisé à signer au nom de la corporation tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes. »

Mathieu appuie. Adopté à l'unanimité.

5.2 Accès D

Discussions sur la proposition disponible pour doter La Rotonde d'un Accès D Affaire, ainsi que les signataires à mettre sur la proposition.

Véronique propose la résolution suivante :

« QUE la Personne morale détient un folio à la Caisse populaire Rideau-Vision d'Ottawa inc.

QUE le Centre financier aux entreprises Ottawa soit autorisé à changer l'administrateur principal du service ACCÈSD AFFAIRES à Julien Imbeau.

QUE la signature électronique de deux (2) desdits représentants soit requise pour les transactions.

Qu'une copie certifiée conforme de cette résolution soit transmise à la caisse pour sa gouverne et information et la Personne morale s'engage à ce qu'elle demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été abrogée ou modifiée par une autre résolution dûment adoptée et que la copie de cette dernière dûment certifiée n'aura pas été remise à la caisse.»

Mathieu appuie la résolution. Adopté à l'unanimité.

5.3 Spécificités du compte de banque

Louis propose qu'il soit interdit d'effectuer des retraits d'argent comptant du compte bancaire par carte débit, carte crédit, ou tout autre manière. Mathieu appuie. Adopté à l'unanimité.

Louis propose que les deux co-directeurs ne puissent pas approuver une même transaction bancaire.

Jérôme propose l'amendement « dépense » plutôt que « transaction bancaire ». Mathieu appuie l'amendement. Adopté à l'unanimité.

Louis propose donc que les deux co-directeurs ne puissent pas approuver une même dépense. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.

6. Mettre à jour la liste des signataires.

Dû au changement de secrétaire, Louis propose :

« QUE les personnes autorisées à signer les chèques et effets dans ledit compte sont :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| ➤ Titre Codirecteur général | Nom Simon-Nicolas Grandmaître |
| ➤ Titre Codirecteur général | Nom Jérôme Simon |
| ➤ Titre Président | Nom Louis Jacques |
| ➤ Titre Secrétaire | Nom Hélène Labelle |
| ➤ Titre Trésorier | Nom Julien Imbeau |

QUE la signature d'au moins deux **(2)** desdits représentants apparaisse au bas de chacun des chèques ou effets.

Qu'une copie certifiée conforme de cette résolution soit transmise à la caisse pour sa gouverne et information et la Personne morale s'engage à ce qu'elle demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été abrogée ou modifiée par une autre résolution dûment adoptée et que la copie de cette dernière dûment certifiée n'aura pas été remise à la caisse. »

Mathieu appuie. Unanimité.

7- Varia

7.1 Les corédacteurs en chef ne pouvaient se présenter à la réunion. Voici leur rapport mensuel envoyé par courriel :

« Nous avons maintenant l'aide de Gabrielle, notre nouvelle Chef Web, qui a publié son premier article hier

- Nous avons fini plus tôt qu'à l'habitude lors de la dernière soirée de production
- Nous allons bientôt bénéficier de l'aide d'une nouvelle adjointe (nous avons ouvert le poste lundi suite à la démission de Soraya il y a près de deux semaines)
- On prépare une campagne intitulée « #nouvellesconventions » pour récolter des suggestions d'étudiants qui veulent améliorer le campus
- On prépare aussi une vidéo promotionnelle notamment dans le but d'attirer de nouveaux bénévoles! »

7. 2 Léa Robichaud et Alexandra Vienneau ont remis leur démission. Hélène propose un huis clos. Mathieu appuie. Unanimité.

8- Levée de la réunion

Louis propose la levée de la réunion. Hélène appuie. Adopté à l'unanimité.